

Etapes de prise en charge d'une situation de harcèlement. (MAJ 06/10/23)

1. **Révélation d'un état de souffrance d'un élève (Cible)** Toute situation est à prendre en compte.
2. **L'IEN et ou l'ERDC doivent être immédiatement informés**
3. **Un Fait Etablissement niveau 2 doit être saisi**
4. Information de la famille de l'élève cible
5. **Prise en charge par un des 2 adultes référents formés à la MPP (ERDC, directeur/directrice ou psychologue EN - avec autorisation des parents pour les psy).** Il est préférable :
 - Que les adultes menant les entretiens avec les intimidateurs soient extérieurs à la classe. Le fait qu'ils n'aient pas une connaissance précise du groupe avec qui ils vont travailler permet d'aborder la situation avec neutralité. Les élèves, de leur côté, se sentiront plus à l'aise pour parler avec un professionnel extérieur à la classe.
 - Que la personne qui reçoive la cible ne soit pas la même que celle qui reçoit les intimidateurs présumés.
 - Que ces 2 types d'entretiens (cibles et intimidateurs) ne se fassent pas sur le même temps.

<p>Un adulte 1 reçoit la victime/cible "On m'a dit que tu ne te sentais pas bien, pourrais-tu m'en dire plus ?" Révélation du fait d'intimidation et de nom(s) d'élève intimidateur et témoin(s)</p>	<p>Un adulte 2 reçoit les intimidateurs présumés "J'ai appris que X (l'élève cible) ne se sentait pas bien. As-tu remarqué quelque chose ?" → OUI/NON... (rassurer : je ne suis pas là pour te punir) "Je te propose de regarder et de réfléchir à quelque chose qu'on pourrait faire ou proposer pour qu'il/elle aille mieux". "On se revoit dans une semaine pour en reparler". Ne pas induire les réponses. Ne pas dire qu'on sait ce qui se passe</p>
<p>Suivi de la situation avec l'élève cible RdV fixé à 3/4 jours Ressenti</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évolution de la situation d'intimidation Poursuite ou arrêt - Attitudes des pairs ? - Information à la famille (si besoin) 	<p>Entretiens de suivi de l'intimidateur(s), de(s) témoins et autre(s) élèves "On s'était vus pour parler de X. Alors, as-tu remarqué quelque chose cette fois ?" "As-tu pensé à quelque chose à proposer pour qu'il/elle aille mieux ?" → Proposition d'une ou plusieurs solutions par l'élève → Remerciements de l'adulte référent "D'accord, alors on fait comme ça." "Je te propose qu'on se revoit la semaine prochaine pour voir si ça marche, d'accord ?"</p>
<p>Suivi de la situation avec l'élève cible la semaine suivante</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ressenti - Évolution de la situation d'intimidation ? Poursuite ou arrêt - Attitudes des pairs ? - Information à la famille (si besoin) 	<p>Suivi de la situation avec les intimidateur et témoin</p> <ul style="list-style-type: none"> - La semaine suivante puis - Sur la période, - Sur l'année
<p>Suivi de la situation avec l'élève cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur la période, - Sur l'année - Sur le parcours scolaire Les élèves cible peuvent rester fragiles 	<p>Si récurrence des intimidateurs Information à l'IEN et RDV en présentiel avec chaque famille concernée</p>

NB Les éléments de dialogue reportés dans le tableau ci-dessus sont un guide. Ils ne reprennent qu'en partie les étapes de la méthode de préoccupation partagée.

Attention : on ne parle pas des enfants victimes aux familles des intimidateurs et vice versa

Bien sûr, en parallèle, **la fiche chronologique** (chrono) est tenue à jour.